

Une organisation partenaire de la Croix-Rouge Suisse CRS

## Commission jeunesse CH

# Recommandations pour l'encadrement des entraînements et des cours par les moniteurs jeunesses

Chers collègues, chers amis,

Au sein de votre section, vous accomplissez un travail important en faveur de la jeunesse et vous assurez par conséquent la relève de votre association.

Nous aimerions attirer votre attention sur quelques points:

- Les moniteurs des entraînements et des cours disposent au moins d'un brevet I valable et d'une formation valable CPR I.
- Les moniteurs des entraînements et des cours ont le droit et l'obligation de se perfectionner, qu'il s'agisse de suivre un cours de recyclage (CR) BI, un CR BII, les modules J+S ou encore de cours organisés par swimsports.ch.
- Les aides moniteurs sont encadrés par des moniteurs expérimentés.
- Le groupe des nageurs doit être de taille moyenne. Dès 16 participants, un deuxième moniteur doit être présent (directive de J+S). Dans les eaux courantes, d'autres règles sont valables. Veuillez vous référer au document « Excursion scolaire dans et autour de l'eau » de la SSS.
- Les moniteurs connaissent les personnes de contact au sein de la section et à la piscine. A la piscine couverte, il s'agit la plupart du temps du gardien de bains ou, en dehors des heures d'ouverture, la personne responsable de la surveillance. Ils doivent être en possession d'un numéro de téléphone en cas d'urgence.

S'il y a encore des questions, n'hésitez pas à contacter le responsable jeunesse de votre région ou le responsable jeunesse au niveau CH au [www.sss-jeunesse.ch](http://www.sss-jeunesse.ch).

Commission jeunesse SSS CH